

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **12 février 2018 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaira, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

18-02-038

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

18-02-039

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 et celui de la séance extraordinaire du 22 janvier 2018.

ADOPTÉE

18-02-040

Changement de chef-lieu de la cour municipale de Princeville

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Princeville désirent modifier l'entente prise en vertu du règlement 554-95 pour établir un nouveau lieu où la cour municipale peut siéger;

ATTENDU QUE l'article 24 de la *Loi sur les cours municipales*, L.R.Q., C. C-72.01; prévoit que lorsque la modification à une entente ne vise qu'à changer l'adresse du lieu où siège la Cour municipale ou à établir tout autre lieu où elle peut siéger, elle peut être effectuée par une résolution adoptée par chacune des municipalités qui est partie à l'entente d'établissement de la cour et qu'une telle résolution doit être approuvée par le ministre de la Justice;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir une nouvelle adresse pour le chef-lieu de la cour municipale commune de la Ville de Princeville actuellement sise au 50 Saint-Jacques Ouest, à Princeville;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu :

Dépôt des états financiers du Centre d'Action Bénévole de l'Érable au 31 mars 2017 - dépôt

18-02-045

Colloque ACMQ 2018

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur des communications, Sébastien Gingras, à assister au colloque de l'Association des communicateurs municipaux du Québec, qui se tiendra 30 mai au 1^{er} juin 2018 à Drummondville.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque notamment les frais de déplacement, d'inscription et de subsistance du participant.

ADOPTÉE

18-02-046

Démission de deux pompiers

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de prendre acte de la lettre de démission de deux pompiers :

- Raphaël Boislard, en date du 30 janvier 2018
- Félix Horth, en date du 28 janvier 2018

ET d'y donner suite.

ADOPTÉE

18-02-047

Adhésion au plan municipal d'emplois 2018

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec présente un plan d'emploi visant à faciliter la transition de jeunes âgés de 18 ans entre les centres jeunesse du Québec et la vie civile par l'emploi et que ce conseil juge bon d'y participer;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à présenter une demande dans le cadre du Plan municipal d'emploi 2018 de l'UMQ.

ADOPTÉE

18-02-048

Contrat d'entretien ménager pour la bibliothèque Madeleine-Bélanger - 2018

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit accordé à la compagnie d'entretien ménager Poly-Lave inc. le contrat d'entretien ménager de la bibliothèque Madeleine-Bélanger pour les mois de mai à octobre 2018 inclusivement au coût de 1167,48 \$ par mois, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

18-02-049

Contrat d'entretien ménager pour l'hôtel de Ville - 2018

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit accordé à la compagnie d'entretien ménager Poly-Lave inc. le contrat d'entretien ménager de l'hôtel de Ville pour les mois de janvier à septembre 2018 inclusivement au coût de 2038,16 \$ par mois, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

18-02-050

Adjudication du contrat de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière – AO17-LA-06

ATTENDU l'appel d'offre no AO17-LA-06 pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière lancé par appel d'offres le 17 décembre 2017;

ATTENDU l'ouverture des offres le 25 janvier 2018 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Bélanger et Fils Inc. au coût de 2 493 900,00 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2017-322 décrétant une dépense et un emprunt de 3 125 000 \$ pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.*

ADOPTÉE

18-02-051

Adjudication du contrat d'achat d'un pickup neuf – AO18-LA-01

ATTENDU l'appel d'offre no AO18-LA-01 pour l'achat d'un pickup neuf lancé par invitation le 24 janvier 2018;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 5 février 2018 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'acheter au plus bas soumissionnaire conforme, Dubois & Frères ltée. & Méthot Chevrolet au coût de 25 264,12 \$, plus les taxes applicables, un camion de marque Chevrolet, modèle Silverado 1500, édition 2018;

D'autoriser la trésorière à effectuer les paiements à Dubois & Frères ltée. & Méthot Chevrolet et à la S.A.A.Q.;

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Dave Leclerc, à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de vente d'un véhicule et à effectuer ou à faire effectuer les procédures normales lors de l'acquisition de véhicule soit, notamment l'immatriculation et le lettrage.

Que cette acquisition soit payée à même le fonds des activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

18-02-052

Adjudication du contrat de réhabilitation des conduites d'égout unitaire – Rue Richard – AO18-VM-01

ATTENDU l'appel d'offre no AO18-VM-01 pour la réhabilitation des conduites d'eau unitaire – Rue Richard, lancé publiquement le 3 janvier 2018;

ATTENDU l'ouverture des offres le 1er février 2018 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de réhabilitation des conduites d'eau unitaire de la rue Richard au plus bas soumissionnaire conforme, Services Infracpec inc. au coût de 63 852 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2017-321 décrétant une dépense et un emprunt de 2 250 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur les rues Saint-Jacques Est, Baillargeon et Richard.*

ADOPTÉE

18-02-053

Adjudication du contrat pour les services professionnels en ingénierie pour des travaux de réfection des conduites d'aqueducs et d'égouts ainsi que de voirie sur la rue St-Henri – AO18-VM-03

ATTENDU l'appel d'offre no AO18-VM-03 pour les services professionnels en ingénierie pour des travaux d'infrastructure sur la rue St-Henri lancé par invitation le 30 janvier 2018;

ATTENDU l'ouverture des offres le 9 février 2018 et l'évaluation des soumissions le 12 février 2018 conformément aux dispositions de la Loi;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de services professionnels au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat, soit Les Services EXP Inc., au coût de 66 200 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt à être adopté pour le projet mentionné en titre et à même la subvention du Programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE

18-02-054

Adjudication du contrat pour des travaux de réfection d'aqueducs et d'égouts ainsi que de voirie d'un tronçon des rues Saint-Jacques Est et Baillargeon – AO18-VM-04

ATTENDU l'appel d'offre no AO18-VM-04 pour des travaux d'infrastructure sur les rues Saint-Jacques Est et Baillargeon lancé par invitation le 11 janvier 2018;

ATTENDU l'ouverture des offres le 1er février 2018 conformément aux dispositions de la loi;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur au dossier;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de travaux de réfection d'un tronçon des rues Saint-Jacques Est et Baillargeon au plus bas soumissionnaire conforme, T.G.C. inc. au coût de 1 404 037,61 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2017-321 décrétant une dépense et un emprunt de 2 250 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur les rues Saint-Jacques Est, Baillargeon et Richard.*

ADOPTÉE

18-02-055

Adhésion au groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adhérer au groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour pour l'année 2018, au coût de 50\$.

ADOPTÉE

18-02-056

Aide financière – Partage St-Eusèbe

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser 8 000 \$ à Partage St-Eusèbe pour l'année 2018.

ADOPTÉE

Aide financière – Centre d'action bénévole de l'Érable – remise à la séance ordinaire du 12 mars 2018

18-02-057

Campagne de financement visant à soutenir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de soutenir la campagne de financement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour la réalisation de cinq projets majeurs de modernisation en accordant un don de 20 000 \$ à la Fondation « À Notre Santé », payable à même les crédits budgétaires de l'année 2018.

D'autoriser la trésorière à effectuer le versement de 20 000 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE

18-02-058

Frais de service de bac à déchets – Vestiaire St-Eusèbe

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la Ville défraie les coûts de bac à déchets du Vestiaire St-Eusèbe pour l'année 2018 au montant de 45,56\$.

ADOPTÉE

Invitation – Carrefour action municipale et famille – Le conseil prend acte de l'invitation.

18-02-059

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316

Avis de motion est donné par la conseillère Martine Lampron à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316.

ADOPTÉE

18-02-060

Adoption du premier projet de règlement PRU1-1801 - Modifiant le règlement de zonage 2017-316

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1801 modifiant le règlement de zonage 2017-316.

ADOPTÉE

18-02-061

Avis de motion – Règlement relatif aux usages conditionnels

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement relatif aux usages conditionnels.

ADOPTÉE

18-02-062

Adoption du premier projet de règlement PRU1-1802 - Relatif aux usages conditionnels

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, le conseil adopte le premier projet de règlement PRU1-1801 relatif aux usages conditionnels.

ADOPTÉE

18-02-063

Vente de terrain résidentiel - 85, rue Simard

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Anthony Houle et Sarah-Ann Messier ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 161 (85 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 29 074,39 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

18-02-064

Vente de terrain résidentiel - 35, rue Simard

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Anthony Randoll et Noémie Michel ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 166 (35 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 26 959,59 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

18-02-065

Appui à la persévérance scolaire des jeunes centricois

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'appuyer les Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018.

ADOPTÉE

18-02-066

Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de payer à Tourisme Centre-du-Québec la somme de 460 \$, plus les taxes applicables, pour adhérer à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2018.

ADOPTÉE

18-02-067

Formation d'un comité des loisirs – MRC de l'Érable

ATTENDU la résolution de la MRC de l'Érable A.R.-01-18-14334 constituant le comité du loisir intermunicipal;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le coordonnateur aux loisirs de la Ville de Princeville, monsieur Étienne Couture, soit désigné comme représentant de la Ville de Princeville au comité du loisir intermunicipal de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

18-02-068

Demande d'utilisation d'un terrain municipal – Groupe Winnibec

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le groupe Winnibec à utiliser le terrain municipal adjacent à Quilles Princeville 2008 du 30 août au 5 septembre 2018.

ADOPTÉE

18-02-069

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) – Phase IV

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville autorise la présentation du projet de réaménagement du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Princeville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Princeville désigne monsieur Mario Juare, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

18-02-070

Achat d'un plancher Rola-Trac usagé

ATTENDU le projet d'acheter un plancher Rola-Trac en partenariat à parts égales entre la Ville de Princeville, La Foire Bière Bouffe et Culture et le Festival du Cheval de Princeville;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de procéder à l'achat d'un plancher Rola-Trac usagé de 2 400 pieds carrés au coût de 5 496 \$, plus les taxes applicables.

D'autoriser la trésorière à percevoir le tiers du coût d'achat à la Foire Bière Bouffe et Culture et l'autre tiers au Festival du Cheval de Princeville.

ADOPTÉE

18-02-071

Offre de partenariat – Association des personnes handicapées de l'Érable inc.

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser la somme de 200 \$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable inc.

ADOPTÉE

18-02-072

Demande de gratuité de salle – Relais pour la vie, équipe no 69 Les geais bleus

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre Prince le 5 mai 2018 à l'équipe 69, Les geais bleus, ou tout représentant ce cette équipe, pour leur activité « Crop Relais pour la Vie ».

ADOPTÉE

Invitation – Soirée-bénéfice de la Fondation il était une fois - rejeté

18-02-073

Annnonce dans le bottin de l'exposition agricole de Victoriaville

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay il est unanimement résolu d'acheter une demi-page de publicité dans le programme de la 160e édition de l'Exposition agricole de Victoriaville au cout de 150 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

18-02-074

Demande d'aide financière – École Sainte-Marie

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de verser à la Commission Scolaire des Bois-Francis, à l'acquit de l'École Sainte-Marie, la somme de 75 \$ en échange d'une publicité d'une demi-page dans l'album de finissants 2018.

ADOPTÉE

18-02-075

Demande de gratuité de salle – Archives Bois-Francis Inc.

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Alphonse Desjardins le 29 mars 2018 à Archives Bois-Francis Inc. pour leur assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE

18-02-076

Demande de gratuité de salle – Club Lions de Princeville

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre Prince au Club Lions de Princeville le 24 février 2018 pour la tenue de leur activité de levée de fond « Soirée Ca\$ino ».

ADOPTÉE

Offre de partenariat – Association forestière du Sud du Québec - rejeté

18-02-077

Offre de partenariat – l’Ordre des Filles d’Isabelle

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser à l’Ordre des Filles d’Isabelle la somme de 100 \$ en échange d’une publicité d’une page dans leur album souvenir 60^e anniversaire.

ADOPTÉE

18-02-078

Invitation – brunch de la fondation Albatros Bois-Francs / Érable

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d’acheter 4 billets à 25\$ chacun pour le brunch de la fondation Albatros Bois-Francs/Érable qui aura lieu au 4213 à Victoriaville le 6 mai 2018.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l’article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

18-02-079

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 05.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire